



CANADIAN DENTAL ASSOCIATION
L'ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

Ottawa, le 15 janvier 2009

Rédacteur en chef
Maclean's
letters@macleans.ca

Cher rédacteur en chef,

Objet : article publié dans le magazine Maclean's intitulé «Open Wide» (paru dans l'édition imprimée du 19 janvier)

L'Association dentaire canadienne aimerait, au nom de ses membres, vous exprimer sa déception à propos de votre article portant sur la dentisterie.

D'abord et avant tout, nous avons un modèle de santé buccodentaire solide et éprouvé qui met l'accent sur la prévention. Les dentistes sont des professionnels de soins de santé qui fournissent des services de soins buccodentaires obligatoires et facultatifs dans l'intérêt supérieur de leurs patients tout en s'adaptant à leurs demandes en constante évolution.

Un dentiste doit discuter avec son patient du plan de traitement, y compris des avantages, du pronostic et des risques, des solutions raisonnables et des coûts afférents pour lui permettre de choisir un traitement de manière avisée.

Pour obtenir plus d'information sur notre profession, on peut consulter le site Web de l'ADC (www.cda-adc.ca) qui présente tous les aspects de la santé buccodentaire. Nous invitons également les lecteurs à consulter les sites Web des associations dentaires provinciales pour des sources d'information ciblées localement.

Cordialement,

Dre Deborah Stymiest
Présidente
Association dentaire canadienne